



COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS AIDER ? FAÎTE UN DON !

Devenez mécènes

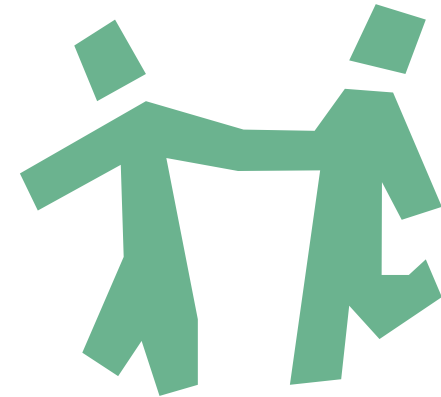
Le mécénat est un dispositif vous permettant de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à notre association pour soutenir notre action sociale. Cette donation peut être intéressante pour vous puisqu'elle permet de bénéficier d'une déduction fiscale. Des dispositions très favorables aux grosses entreprises, qui font du mécénat une stratégie fiscale à part entière.

Pour les particuliers :

Le don est déductible de l'impôt à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises soumise à l'IS ou IR (BIC, BNC, BA) :

60 % est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.



Mettez en place le micro-don

Vous pouvez proposer à vos salariés de faire un don régulier à travers l'arrondi sur salaire. Ainsi, chaque mois, ils ont la possibilité de verser quelques centimes ou quelques euros à la fondation. Ce don permet au donateur de bénéficier d'un reçu fiscal et l'employeur s'engage à abonder le don du même montant.

Votre soutien, leur force au quotidien !



L'ESPRIT

La fondation a des valeurs fortes et des principes fondamentaux.

- Développer des projets à taille humaine afin de favoriser l'inclusion des personnes dans leur environnement direct.
- Rechercher un lien étroit avec les aidants sans pour autant les impliquer dans la gouvernance afin de promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées.
- La personne accueillie est un adulte que l'on considère comme tel, en essayant de discuter pour l'élever à faire un choix.
- On va négocier ses choix par la motivation et la valorisation de ses aptitudes manuelles ou sportives, de sa sensibilité artistique, musicale ou culturelle.
- il faut qu'il soit fier de ses résultats pour donner son maximum et devenir le moteur de sa famille.
- Développer toute forme de coopération avec des acteurs locaux afin de promouvoir bientraitance des personnes accompagnées et qualité des prestations délivrées. La fondation est membre d'un groupement de Coopération Sociale et Médico-Social, visant à la mutualisation des fonctions supports avec d'autres acteurs associatifs.



LES VALEURS

Les valeurs de la fondation Hubert-Pascal s'inscrivent dans la démarche de l'égalité des droits et des chances dans la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Chaque adulte est considéré a priori comme une personne toujours en développement et en capacité de progresser ou de se maintenir dans ses acquisitions.

L'appel à sa motivation est premier, pour apprendre à vivre hors de sa famille, vivre dans son domicile, s'ouvrir sur la vie publique, à la culture et aux valeurs humaines, pour s'expérimenter dans des démarches individuelles et collectives proposant des espaces de choix et d'autonomie plus grande, par exemple par la valorisation du droit d'expression et de la négociation des choix.

La fondation choisit de rester à dimension humaine. Elle répond aux besoins de son territoire par la diversification de son offre de service, ainsi que par les complémentarités et mutualisations utiles.

Contactez-nous !

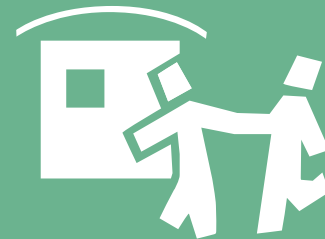
318 rue des Costières - 30900 Nîmes

04 66 23 06 00

accueil@hubertpascal.org

www.hubertpascal.org

FONDATION
HUBERT-PASCAL



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



FONDATION HUBERT-PASCAL

Ensemble au-delà des différences,
notre engagement au quotidien

FONDATION
HUBERT-PASCAL



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



QUI SOMMES-NOUS ?

La Fondation Hubert-Pascal est née le 29 janvier 2025, par transformation de l'association Hubert-Pascal créée en 1984 par Madame Alice BELLANGER.

Elle développe des actions à destination de personnes déficientes intellectuelles et/ou psychiques aspirant à une vie autonome et dans l'incapacité d'exercer une activité salariée même en milieu protégé.

La Fondation veut non seulement accueillir mais de plus assurer la promotion des personnes qu'elle accompagne, la reconnaissance de leur utilité sociale et de leur entière citoyenneté au travers :

- De leur épanouissement personnel et relationnel,
- Du développement ou du maintien de leurs aptitudes sociales,
- De la valorisation de leurs compétences.

En 2003, sa fondatrice Madame BELLANGER a créé la Fondation Alice LAFONT sous égide des LIONS de France. Le transfert progressif de son patrimoine vers cette fondation abritée a permis la réalisation de deux complexes immobiliers de 18 logements chacun à Saint-Dionisy (Les Terres d'Alice) et à Caveirac (Les Voiles d'Hector), permettant à 36 personnes de bénéficier de logements regroupés et accompagnés, assortis d'espace collectifs.

L'innovation au service de l'inclusion

Précurseur du Label d'Habitat en Partage promu par Damien Alary en ... la Fondation forte de son expertise souhaite aujourd'hui développer de nouveaux projets d'habitats inclusifs pour répondre aux besoins d'indépendance exprimés par les personnes qu'elle accompagne comme par leurs aidants.

QUELQUES CHIFFRES

6

Établissements & services

450

Personnes accueillies

80

Salariés



NOS ACTIONS ET RÉALISATIONS

LES ACCUEILS DE JOURS

> **Ateliers des Mourgues** : établissement d'accueil de jour non médicalisé, de 45 places, situé à Nîmes. Personnes en situation de handicap mental orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gard (MDPH).

> **La Maison KETANOU** : service d'accueil de jour tous publics (personnes en situation de handicap, personnes âgées, habitants du quartier...) Situé à Nîmes et agréé par le Département du Gard dans le cadre de la « Plate-Forme d'Accueil, d'accompagnement et d'Appui aux échanges Sociaux » (Service d'accompagnement à la vie Sociale S.A.V.S.).

LES SOLUTIONS DE LOGEMENT OU D'HÉBERGEMENT

> **Résidences Les Terres d'Alice (Saint-Dionisy) et les Voiles d'Hector (Caveirac)** : 34 logements regroupés au sein de deux unités résidentielles. Accompagnement des habitants, orientés par la MDPH, par un S.A.V.S.

> **Lieu de Vie et d'Accueil Les Jardins de Denis à Aimargues** : hébergement et accompagnement de 10 personnes porteuses de troubles psychiques, situé à Aubais, orientées par la MDPH du Gard.

L'ACCUEIL D'URGENCE OU TEMPORAIRE

> Accueil de jour au sein **des ateliers des Mourgues**, hébergement au sein **des Résidences** (2 places) **et des Jardins de Denis** (1 place)

LES PRESTATIONS DE LOISIRS & DE VACANCES ADAPTÉES ET ORGANISÉES / L'ACCOMPAGNEMENT À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUNS

> Services agréés par la DREETS Occitanie et le Département du Gard dans le cadre de la Plate-Forme d'Accueil d'accompagnement et d'Appui aux Echanges Sociaux, S.A.V.S.,

LE SOUTIEN AUX AIDANTS PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX

> **Le service de suivi en Familles d'accueil** : suivi social et médico-social d'environ 100 personnes accueillies au domicile de 45 accueillants familiaux agréés par le département du Gard (secteurs Grand Nîmes et Petite Camargue).

> **Une assistante de service social** : dédiée à la gestion des situations complexes et à l'accompagnement des aidants familiaux rencontrant des difficultés administratives, financières et/ou sociales.

LES ACTIONS INCLUSIVES DE VALORISATION DES COMPÉTENCES DE PERSONNES POURTANT RECONNUES INAPTES AU TRAVAIL

> **Les Unsdifférents** : formation musicale créée en 2013 composée de personnes en situation de handicap mental.

> **La P'tite Brigade** : formation culinaire créée en 2023 composée de personnes en situations de handicap.



NOS PROJETS PHARES



> **Le développement de solutions d'habitat inclusives** : Le Domaine De Jean à Saint-Dionisy ; 12 logements de type 2 assortis d'espaces collectifs à destination de personnes âgées et/ou handicapées.

> **Le développement d'accompagnements adaptés à la prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap**, (nous disposons pour cela d'une parcelle de 4 000 m² à Saint-Dionisy que Madame BELLANGER s'apprête à léguer à la fondation.

> **La recherche de toute mise en situation inclusive des personnes accompagnées**